

Composante :	IUT de Vélizy	
Adopté par le conseil de composante le :		30/06/2026
Adopté par la CFVU en date du :		30/06/2026

Régime d'inscription (cocher la case en double cliquant)

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ☒ | Formation initiale |
| ☐ | Formation initiale en apprentissage |
| ☒ | Formation continue |
| ☒ | Formation continue en contrat de professionnalisation |

Dispositions particulières : un malus sera appliqué à l'ensemble des compétences au-delà de 5 journées d'absences injustifiées. Au-delà de ce seuil, un malus de -0,25 sera appliqué à chaque compétence, toutes les deux absences supplémentaires. En cas de stage non effectué, le semestre correspondant ne sera pas validé.

[illegible]

[illegible]